

Les personnes avec incapacité au Québec

OFFICE DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU QUÉBEC

conjuguer
nos forces

Une collection en 8 volumes
présentant un portrait de la participation
sociale des personnes avec incapacité
à partir des données de l'*Enquête canadienne
sur l'incapacité* de 2012

Scolarisation

»»» Volume 7

RÉDACTION

Mélanie Deslauriers
Conseillère à l'évaluation et à la recherche
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

Charles-Étienne Olivier
Conseiller à l'évaluation et à la recherche
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

COLLABORATION

Lucie Dugas
Conseillère experte à l'évaluation et à la
recherche
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

Lucie Sarrazin
Technicienne en statistiques
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

SUPERVISION

Isabelle Émond
Directrice
Direction de l'évaluation et du soutien à
la mise en oeuvre de la Loi

Dépôt légal – 2017
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-78378-7 (version PDF)
ISBN 978-2-550-78380-0 (version texte électronique)

APPROBATION

Anne Hébert
Directrice générale

ÉDITION

Secrétariat général

RÉFÉRENCE SUGGÉRÉE

DESLAURIERS, Mélanie, et Charles-Étienne OLIVIER (2017). *Les personnes avec incapacité au Québec - Volume 7 : Scolarisation*, Drummondville, Direction de l'évaluation et du soutien à la mise en oeuvre de la Loi, Office des personnes handicapées du Québec, 23 p.

SIGNES CONVENTIONNELS

Pe : Population estimée
c. : Comparativement à

Ce document est disponible en médias adaptés sur demande.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC

309, rue Brock
Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripteur : 1 800 567-1477
info@ophq.gouv.qc.ca
www.ophq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

Cette publication présente divers aspects liés à la scolarisation de la population québécoise de 15 à 64 ans avec incapacité. Elle a été réalisée à partir des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2012. Les principaux faits saillants sont :

Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité :

- 12 % fréquentaient un établissement d'enseignement en 2012 ou en ont fréquenté un depuis septembre 2011. Cette proportion atteint 71 % chez les personnes de 15 à 24 ans.

Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentaient un établissement scolaire lors de l'enquête ou qui en ont fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2011 :

- 38 % étudiaient dans une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire, 32 % allaient à l'université et 30 % étaient inscrites à une école primaire, intermédiaire ou secondaire.

Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ayant leur état ou leur problème de santé avant de terminer leurs études et qui fréquentaient lors de l'enquête ou ont fréquenté à quelque moment que ce soit depuis 2007 un établissement scolaire :

- 8 % avaient besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école, soit environ 3 310 personnes.
- Afin de suivre leurs cours, 37 % de ces personnes avaient besoin d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer des examens.
- Près de 3 de ces personnes sur 10 ont mis fin à leurs études en raison de leur état.
- Le choix de cours ou de carrière de 51 % de ces personnes a été influencé en raison de leur état. Cette proportion est d'ailleurs plus élevée chez les hommes que chez les femmes.
- 28 % de ces personnes ont été victimes d'intimidation à cause de leur état et 30 % ont l'impression d'avoir été mises à l'écart ou évitées pour cette raison.

TABLE DES MATIÈRES

III FAITS SAILLANTS

1 INTRODUCTION

2 INDICATEURS UTILISÉS

4 FRÉQUENTATION SCOLAIRE

6 TYPE D'ÉCOLE FRÉQUENTÉE

8 BESOIN D'ADAPTATIONS, DE SERVICES OU D'APPAREILS SPÉCIALISÉS

9 TYPE DE SERVICES OU D'APPAREILS SPÉCIALISÉS

10 CONSÉQUENCES DE L'INCAPACITÉ SUR LE PARCOURS ET L'EXPÉRIENCE SCOLAIRES

10 CONSÉQUENCES SUR LE PARCOURS SCOLAIRE

14 CONSÉQUENCES SUR L'EXPÉRIENCE SCOLAIRE

16 CONCLUSION

17 À PROPOS DE L'ECI DE 2012

21 RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INTRODUCTION

Un des résultats attendus de la politique À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité est d'accroître la participation des élèves et des étudiants handicapés à tous les niveaux d'enseignement, en formation initiale et continue (Québec 2009). En effet, la scolarisation revêt une importance certaine dans notre société puisque, entre autres, elle facilite l'accès au marché du travail et à des conditions de travail intéressantes, tout comme elle apporte une contribution au projet de vie de la personne (Office 2006).

Ce document de la collection traite de divers aspects liés à la scolarisation des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité¹. Les données utilisées dans ce document proviennent de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2012 (ISQ 2015a et 2015b, Statistique Canada 2011). Lorsque possible, les analyses sont détaillées selon différentes caractéristiques, telles que l'âge, le sexe ainsi que le type et la gravité de l'incapacité.

Dans un premier temps, le document traite de la fréquentation scolaire des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité, que ce soit lors de l'enquête de 2012 ou à quelque moment que ce soit depuis septembre 2011. Le type d'établissement scolaire fréquenté y est également discuté.

Ensuite, les besoins des personnes avec incapacité qui fréquentaient un établissement d'enseignement en 2011 ou en 2012 en matière d'installations adaptées ou modifiées ou d'aménagements spéciaux afin de pouvoir fréquenter l'école sont étudiés de même que leurs besoins en matière d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer les examens afin d'être en mesure de suivre leurs cours.

Enfin, le document s'attarde aux conséquences de l'état sur le parcours scolaire (ex. : arrêt des études, changement d'orientation scolaire, etc.) et l'expérience scolaire (ex. : intimidation) des personnes dont l'état ou le problème de santé était présent avant de compléter leurs études et qui fréquentaient un établissement scolaire en 2012 ou qui en avaient fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2007.

¹ Le niveau de scolarité des personnes de 15 ans et plus avec et sans incapacité au Québec est présenté dans le document *Caractéristiques sociodémographiques et économiques* de la collection.

INDICATEURS UTILISÉS

Fréquentation scolaire

Personnes avec incapacité fréquentant une école, un collège ou une université au moment de l'enquête ou à quelque moment que ce soit depuis septembre 2011 (*questions XEDU_Q01 et XEDU_Q02*).

Type d'école fréquentée

Type d'école fréquentée en date de l'enquête ou à quelque moment que ce soit depuis septembre 2011 (*questions XEDU_Q03*).

Besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école

Personnes avec incapacité fréquentant l'école ou ayant fréquenté l'école à quelque moment que ce soit depuis septembre 2011 qui ont besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école (*question XEDU_Q06*).

Quatre types d'installations adaptées ou modifiées sont présents dans l'ECl : les salles de cours, les résidences ou les immeubles accessibles ainsi que les toilettes adaptées (*questions XEDU_Q07 et XEDU_S07*).

Besoin d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer des examens

Personnes avec incapacité fréquentant l'école ou ayant fréquenté l'école à quelque moment que ce soit depuis septembre 2011 qui ont besoin d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer des examens afin d'être en mesure de suivre leurs cours (*question XEDU_Q11*).

Quatorze types d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer des examens sont présents dans l'ECl : équipement d'enregistrement ou appareil portable de prise de notes; ordinateur personnel ou ordinateur portable muni de logiciels spécialisés; un dispositif permettant de lire les livres audio ou les livres numériques; loupes; télévisionneuse en circuit fermé; matériel de lecture en gros caractères; matériel de lecture en braille ou d'une machine braille manuelle; téléphone cellulaire ou téléphone intelligent muni de fonctionnalités spécialisées; tuteur ou instructeur; interprète en langue des signes; services d'un préposé aux soins; programme d'études adapté ou modifié; plus de temps pour passer des tests ou des examens (*questions XEDU_Q12 et XEDU_S12*).

Présence de l'état ou du problème de santé avant de compléter la formation

Personne dont l'état ou le problème de santé était présent avant qu'elle complète toutes ses études ou sa formation chez les personnes avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement en 2012 ou ayant fréquenté à quelque moment que ce soit depuis septembre 2007 un établissement d'enseignement (*question XEEEX_Q01*).

Abandon des études en raison de l'incapacité

Personnes qui ont mis fin à leurs études à cause de leur état chez les personnes fréquentant en 2012 un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis septembre 2007 et ayant le problème de santé avant de terminer les études (*question XEEEX_Q02*).

Conséquence de l'incapacité sur le parcours scolaire

Conséquences de l'état des personnes avec incapacité sur le cheminement scolaire chez les personnes fréquentant en 2012 un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis septembre 2007 et ayant l'état ou le problème de santé avant de terminer les études (*questions XEEEX_Q03A à XEEEX_Q03L*).

Conséquence de l'incapacité sur l'expérience scolaire

Conséquences de l'état des personnes avec incapacité sur l'expérience scolaire chez les personnes fréquentant en 2012 un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis septembre 2007 et ayant l'état ou le problème de santé avant de terminer les études (*questions XEEEX_Q05 et XEEEX_Q06*).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Cette section porte sur la fréquentation scolaire des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité, que ce soit en 2012, lors de l'enquête, ou à quelque moment que ce soit depuis septembre 2011. Le type d'établissement scolaire fréquenté est également discuté.

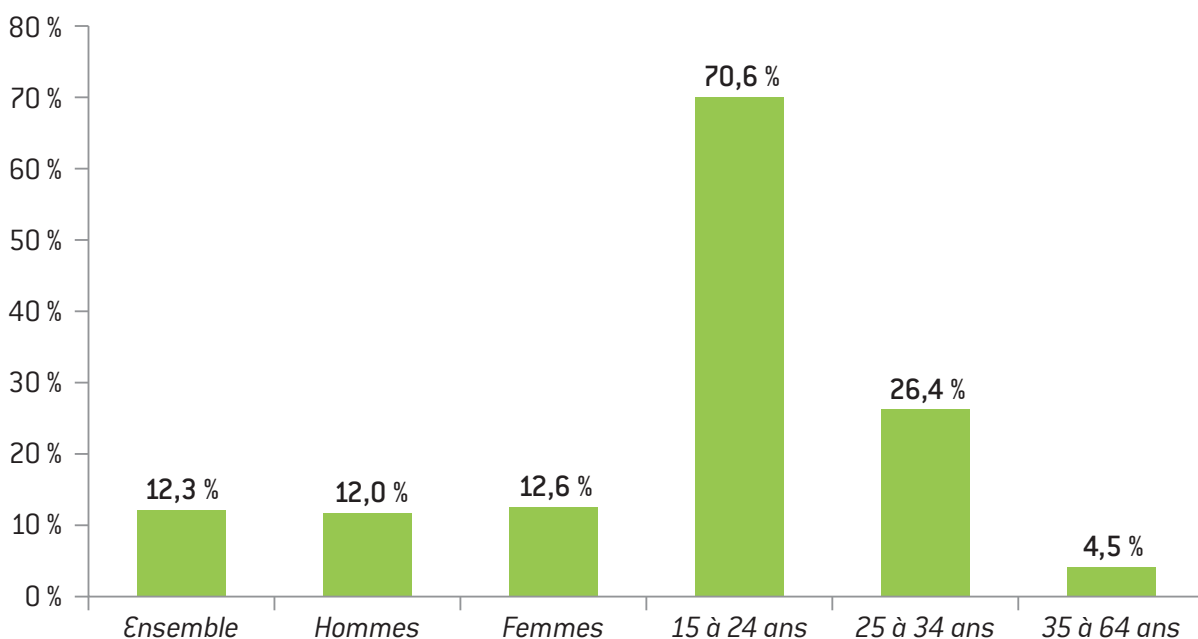
>>> 12 % des personnes avec incapacité fréquentaient un établissement d'enseignement en 2012 ou en ont fréquenté un depuis septembre 2011. Cette proportion atteint 71 % chez les personnes de 15 à 24 ans

Au Québec, en 2012, on estime que 12 % de la population de 15 à 64 ans avec incapacité était inscrite à un établissement d'enseignement lors de l'enquête ou l'a été à quelque moment que ce soit depuis 2011 (figure 1). Cela représente environ 44 550 personnes (donnée non présentée).

Sans surprise, on observe que la proportion de personnes fréquentant ou ayant fréquenté depuis 2011 un établissement scolaire diminue avec l'âge (figure 1). En effet, cette proportion est de 71 % chez les personnes de 15 à 24 ans puis elle diminue à 26 % chez les personnes de 25 à 34 ans pour atteindre 4,5 % chez celles de 35 à 64 ans. On remarque que les hommes et les femmes ne se distinguent pas quant à leur fréquentation scolaire (12 % c. 13 %).

Figure 1

Fréquentation scolaire¹ selon le sexe et l'âge, population de 15 à 64 ans avec incapacité, Québec, 2012



1. Personnes fréquentant un établissement scolaire au moment de l'enquête ou ayant fréquenté un tel établissement à quelque moment que ce soit depuis septembre 2011.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

Par ailleurs, les analyses en fonction de la gravité de l'incapacité montrent que les personnes de 15 à 64 ans ayant une incapacité très grave sont proportionnellement moins nombreuses à avoir fréquenté un établissement scolaire que celles ayant une incapacité légère, modérée ou grave (7 % c. 15 %, 14 % et 14 % respectivement) (données non présentées). Fait à noter, la fréquentation scolaire est également liée au type d'incapacité. Entre autres, la fréquentation scolaire est plus répandue chez les personnes ayant une incapacité liée à un trouble émotif ou psychologique (16 % c. 11 %), à un trouble d'apprentissage (21 % c. 10 %), à un trouble de la mémoire (22 % c. 11 %) ou au développement (32 % c. 11 %) que chez celles n'ayant pas ces types d'incapacités (données non présentées).

TYPE D'ÉCOLE FRÉQUENTÉE

Parmi les personnes avec incapacité de 15 à 64 ans fréquentant un établissement d'enseignement en 2012 ou en ayant fréquenté un depuis 2011, 30 % (ou 13 090 personnes) étaient inscrites à une école primaire, intermédiaire ou secondaire, 38 % (ou 16 820 personnes) l'étaient à une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire et 32 % (ou 14 000 personnes) allaient à l'université (tableau 1).

>>> *Les femmes avec incapacité et les personnes ayant une incapacité légère ou modérée : plus nombreuses, en proportion, à fréquenter l'université que les hommes ou les personnes ayant une incapacité grave ou très grave*

Parmi les personnes fréquentant en 2012 un établissement d'enseignement ou en ayant fréquenté un depuis 2011, on remarque que les femmes étaient plus souvent inscrites à une université que les hommes (37 % c. 26 %) (tableau 1). En contrepartie, les hommes étaient plus nombreux que les femmes, en proportion, à fréquenter une école primaire, intermédiaire ou secondaire (35 % c. 26 %).

Enfin, les personnes ayant une incapacité légère ou modérée fréquentaient en plus grande proportion une université que les personnes ayant une incapacité grave ou très grave (37 % c. 25 %). Ces dernières, quant à elles, étaient plus nombreuses à fréquenter une école primaire, intermédiaire ou secondaire (39 % c. 23 %).

Tableau 1

Type d'école fréquenté selon le sexe et la gravité de l'incapacité, population de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement, Québec, 2012

	École primaire, intermédiaire ou secondaire	École de métiers, collège, cégep ou autre établissement non universitaire	Université	Total
				%
Ensemble	29,8	38,3	31,9	100,0
Pe	13 090	16 820	14 000	43 910
Sexe				
Hommes	34,7	39,4	25,9	100,0
Femmes	25,5	37,4	37,1	100,0
Gravité de l'incapacité				
Légère ou modérée	22,9	40,0	37,2	100,0
Grave ou très grave	39,1	36,1	24,8	100,0

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

BESOIN D'ADAPTATIONS, DE SERVICES OU D'APPAREILS SPÉCIALISÉS

Pour pouvoir fréquenter l'école ou suivre leurs cours, certaines personnes avec incapacité peuvent avoir besoin d'installations adaptées ou modifiées (telles que les salles de cours accessibles, les salles de toilettes adaptées, etc.) ou d'appareils, de services de soutien, de programmes d'études adaptés ou modifiés ou de temps supplémentaire pour passer leurs examens. Cette section traite donc de ces besoins parmi les personnes de 15 à 64 ans qui fréquentaient un établissement d'enseignement en 2012 ou qui en avaient fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis septembre 2011. Elle présente également les types de services et d'appareils spécialisés dont ont besoin les personnes de 15 à 34 ans afin d'être en mesure de suivre leurs cours.

>>> 8 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement avaient besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école, soit environ 3 310 personnes

Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentaient un établissement d'enseignement en 2012 ou qui en ont fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis septembre 2011, 8% avaient besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école. Cela représente environ 3 310 personnes. Parmi celles-ci, 36 % (ou 1 170 personnes) avaient besoin de salles de cours accessibles (données non présentées).

La proportion de femmes ayant besoin d'installations adaptées ou modifiées pour fréquenter l'école est similaire à celle observée chez les hommes (8 % et 7 %). On note toutefois que ce besoin est plus fréquent chez les personnes ayant une incapacité grave ou très grave que chez celles ayant une incapacité légère ou modérée (10 % c. 6 %) (données non présentées).

>>> Afin de suivre leurs cours, 37 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité qui fréquentaient un établissement d'enseignement avaient besoin d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer leurs examens

Par ailleurs, 37 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ayant fréquenté un établissement d'enseignement en 2012 ou depuis septembre 2011 avaient besoin, afin de suivre leurs cours, d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer des examens. Cela correspond à environ 16 500 personnes (données non présentées).

Soulignons que les femmes et les hommes ont de tels besoins dans des proportions similaires (36 % et 39 %). Enfin, la proportion de personnes ayant besoin d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer des examens augmente avec la gravité de l'incapacité : de 25 % chez les personnes ayant une incapacité légère, elle passe à un peu plus de 40 % chez les personnes ayant une incapacité modérée (43 %) ou grave (42 %), pour s'établir à 54 % chez celles ayant une incapacité très grave (données non présentées).

TYPE DE SERVICES OU D'APPAREILS SPÉCIALISÉS

Parmi les personnes avec incapacité de 15 à 34 ans² ayant besoin de services ou d'appareils spécialisés pour être en mesure de suivre leurs cours et ayant fréquenté un établissement d'enseignement en 2012 ou depuis septembre 2011, 76 % avaient besoin de temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens, 56 % avaient besoin d'un tuteur ou d'un instructeur et 50 % avaient besoin d'un programme d'études adapté ou modifié (tableau 2).

Tableau 2

Type de services ou d'appareils spécialisés dont ont besoin les personnes afin d'être en mesure de suivre leurs cours, personnes de 15 à 34 ans avec incapacité ayant besoin de services ou d'appareils spécialisés et fréquentant au moment de l'enquête un établissement scolaire ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2007, Québec, 2012

	%
De temps supplémentaire pour passer des tests ou des examens	75,8
Tuteur ou instructeur	55,7
Programmes d'études adaptés ou modifiés	49,5
Ordinateur personnel ou ordinateur portatif muni de logiciels spécialisés ou d'autres mesures d'adaptation	38,1
Équipement d'enregistrement ou appareil de prise de notes	29,4
Dispositif permettant de lire les livres audio ou numériques	14,4
Téléphone cellulaire ou téléphone intelligent muni de fonctionnalités spécialisées	13,8
Services d'un préposé aux soins	8,1
Autre appareil ou service	5,3

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

² Les données sur le type de services ou d'appareils spécialisés dont ont besoin les personnes pour être en mesure de suivre leurs cours ne sont présentées que pour les 15 à 34 ans, celles portant sur les 15 à 64 ans n'étant pas disponibles.

CONSÉQUENCES DE L'INCAPACITÉ SUR LE PARCOURS ET L'EXPÉRIENCE SCOLAIRES

Cette section porte sur les conséquences de l'état ou du problème de santé sur le parcours scolaire ou sur l'expérience scolaire des personnes de 15 à 64 ans dont l'état ou le problème de santé était présent avant de terminer leurs études et qui fréquentaient un établissement d'enseignement en 2012, lors de l'enquête, ou qui en ont fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2007.

CONSÉQUENCES SUR LE PARCOURS SCOLAIRE

>>> *Près de trois personnes sur 10 de 15 à 64 ans avec incapacité ayant leur état ou leur problème de santé avant de terminer leurs études ont mis fin à ces études en raison de leur état*

Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ayant leur état ou leur problème de santé avant de terminer leurs études et qui fréquentaient un établissement scolaire lors de l'enquête ou en ont fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2007, 29 % ont déjà mis fin à leurs études ou à une formation en raison de leur état ou de leur problème de santé (tableau 3).

Cette proportion ne varie pas significativement selon le sexe ou l'âge. Toutefois, elle augmente avec la gravité de l'incapacité. En effet, alors que cette proportion est de 22 % chez les personnes ayant une incapacité légère, elle passe à 29 % et 32 % respectivement chez les personnes ayant une incapacité modérée ou grave, pour atteindre 39 % chez les personnes ayant une incapacité très grave.

Tableau 3

Personnes ayant mis fin à leurs études en raison de leur état ou de leur problème de santé, personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ayant un problème de santé avant de terminer leurs études et fréquentant au moment de l'enquête un établissement scolaire ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2007, Québec, 2012

	%
Ensemble	29,3
Pe	39 400
Sexe	
Hommes	28,6
Femmes	29,9
Âge	
15 à 24 ans	28,1
25 à 34 ans	31,3
35 à 64 ans	29,0
Gravité de l'incapacité	
Légère	22,2
Modérée	29,2
Grave	32,0
Très grave	39,1

Source : Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

>>> Le choix de cours ou de carrière de 51 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité a été influencé en raison de leur état ou de leur problème de santé

Parmi les autres conséquences de l'état ou du problème de santé sur le parcours scolaire, notons principalement que le choix de cours ou de carrière de 51 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ayant un problème de santé avant de terminer leurs études et qui fréquentaient un établissement scolaire lors de l'enquête ou en ont fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2007 a été influencé (tableau 4). De plus, 42 % ont suivi moins de cours ou étudié moins de matières que ce qu'elles auraient voulu, 37 % ont eu besoin de temps supplémentaire pour atteindre leur niveau de scolarité actuel, 31 % ont déjà dû changer d'orientation scolaire et 23 % ont interrompu leurs études pendant de longues périodes.

De plus, le type de conséquences rencontrées en raison de l'état ou du problème de santé varie selon le sexe (données non présentées). Entre autres, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir changé leurs choix de cours ou de carrière (55 % c. 47 %) ³ et à avoir eu besoin de plus de temps pour atteindre leur niveau de scolarité actuel (39 % c. 34 %) ⁴. Au contraire, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir interrompu leurs études pendant de longues périodes en raison de leur état ou problème de santé (26 % c. 20 %).

On remarque également que vivre l'une ou l'autre de ces conséquences est généralement lié à l'âge (données non présentées). D'ailleurs, la proportion de personnes dont le choix de cours ou de carrière a été influencé par l'état est plus faible chez les personnes de 35 à 64 ans que chez celles de 15 à 24 ans ou de 25 à 34 ans (49 % c. 53 % et 54 % respectivement) ⁵, tout comme la proportion ayant déjà changé d'orientation scolaire (28 % c. 36 % et 36 % respectivement) et celle ayant eu besoin de plus de temps pour atteindre leur niveau de scolarité actuel (27 % c. 52 % et 50 % respectivement) ⁶.

Enfin, il est noté que ces conséquences sont généralement vécues par une plus grande proportion de personnes ayant une incapacité modérée, grave ou très grave que de personnes ayant une incapacité légère (données non présentées). À titre d'exemple, le choix de cours ou de carrière de 39 % des personnes ayant une incapacité légère a été influencé par leur état tandis que cela est le cas de plus de la moitié des personnes ayant une incapacité modérée (55 %), grave (69 %) ou très grave (53 %).

3 Une part des répondants n'a pas répondu à cette question (non-réponse partielle de 5,0 %).

4 Une part des répondants n'a pas répondu à cette question (non-réponse partielle de 5,7 %).

5 Une part des répondants n'a pas répondu à cette question (non-réponse partielle de 5,0 %).

6 Une part des répondants n'a pas répondu à cette question (non-réponse partielle de 5,7 %).

Tableau 4

Conséquence de l'incapacité sur le parcours scolaire, personnes de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant un établissement scolaire en 2012 ou en ayant fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2007 et ayant le problème de santé avant de terminer les études, Québec, 2012

	%
Le choix de cours ou de carrière a été influencé ¹	51,0
Ont suivi moins de cours ou de matières que voulu ²	42,1
Ont eu besoin de plus de temps pour atteindre leur niveau de scolarité actuel ³	36,7
Ont déjà changé l'orientation scolaire	31,0
Ont interrompu leurs études pendant de longues périodes	23,3
Ont déjà été inscrites à une école spéciale ou à des cours spéciaux dans une école ordinaire	19,7
Ont changé d'école	17,6
Sont déjà retournées à l'école pour se recycler	17,3
Ont dû assumer des coûts supplémentaires pour poursuivre ses études	16,7
Ont suivi des cours par correspondance ou à domicile	12,0
Ont commencé l'école plus tard	10,2
Ont dû changer de milieu afin de poursuivre leurs études	9,1

1. Une part des répondants n'a pas répondu à cette question (non-réponse partielle de 5,0 %).

2. Une part des répondants n'a pas répondu à cette question (non-réponse partielle de 5,3 %).

3. Une part des répondants n'a pas répondu à cette question (non-réponse partielle de 5,7 %).

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

CONSÉQUENCES SUR L'EXPÉRIENCE SCOLAIRE

>>> 28 % des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité ayant leur état ou leur problème de santé avant de terminer leurs études ont été victimes d'intimidation à cause de leur état et 30 % ont eu l'impression d'avoir été tenues à l'écart ou évitées pour cette raison

Parmi les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité dont l'état ou le problème de santé était présent avant de terminer leurs études et qui fréquentaient lors de l'enquête ou ont fréquenté à quelque moment que ce soit depuis 2007 un établissement scolaire, 28 % affirment avoir été victimes d'intimidation à cause de leur état et 30 % ont eu l'impression d'avoir été tenues à l'écart ou que certaines personnes les avaient évitées à cause de cet état (tableau 5). Il s'avère que les hommes ne se distinguent pas significativement des femmes à ces égards.

On observe toutefois que plus les personnes sont jeunes, plus elles sont nombreuses, en proportion, à mentionner que leur état a eu une conséquence sur leur expérience scolaire. En effet, 39 % des personnes de 15 à 24 ans indiquent qu'elles ont été victimes d'intimidation à cause de leur état. Cette proportion diminue à 29 % pour les personnes de 25 à 34 ans et à 24 % pour les personnes de 35 à 64 ans. Parallèlement, 41 % des personnes de 15 à 24 ans, 35 % des personnes de 25 à 34 ans et 24 % des personnes de 35 à 64 ans indiquent avoir eu l'impression d'avoir été tenues à l'écart ou que certaines personnes les avaient évitées à cause de leur état.

Enfin, les personnes ayant une incapacité légère ou modérée sont moins nombreuses, en proportion, à avoir été victimes d'intimidation à cause de leur état que les personnes ayant une incapacité grave ou très grave (23 % et 24 % c. 33 % et 37 % respectivement) [données non présentées].

Tableau 5

Conséquence de l'incapacité sur l'expérience scolaire, personnes de 15 à 64 ans avec incapacité fréquentant lors de l'enquête un établissement scolaire ou en ayant fréquenté un à un quelque moment que ce soit depuis 2007 et ayant leur état ou leur problème de santé avant de terminer les études, Québec, 2012

	Victime d'intimidation à cause de l'état	Impression d'avoir été mise à l'écart ou évitée à cause de l'état
	%	
Ensemble	28,2	29,6
Pe	37 530	39 240
Sexe		
Hommes	27,5	30,7
Femmes	28,8	28,5
Âge		
15 à 24 ans	39,4	40,9
25 à 34 ans	28,6	34,9
35 à 64 ans	24,1	23,6

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2015.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2016.

CONCLUSION

Cette publication a traité de divers aspects liés à la scolarisation des personnes de 15 à 64 ans avec incapacité au Québec. Elle a été réalisée à partir des données de l'ECL de 2012. Il s'avère qu'un peu plus d'une personne avec incapacité sur dix fréquentait un établissement d'enseignement en 2012, lors de l'enquête, ou en a fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2011. Sans grande surprise, les données montrent que cette proportion est nettement plus élevée chez les plus jeunes (15 à 24 ans). Elles font également ressortir que cette fréquentation scolaire concerne le plus souvent une école de métiers, un collège, un cégep ou un autre établissement non universitaire (38 %) qu'une université (32 %) ou qu'une école primaire, intermédiaire ou secondaire (30 %).

Par la suite, les besoins en matière d'installations adaptées ou modifiées afin de pouvoir fréquenter l'école et les besoins en matière d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer les examens afin de pouvoir suivre les cours ont été discutés. L'analyse des données montre que 8 % des personnes avec incapacité fréquentant un établissement d'enseignement en 2012 ou depuis 2011 (ou 3 310 personnes) avaient besoin d'installations adaptées ou modifiées pour pouvoir fréquenter l'école. Par contre, elles sont plus nombreuses (37 % ou 16 500 personnes) à avoir eu besoin, pour pouvoir suivre leurs cours, d'appareils, de services de soutien, d'un programme d'études adapté ou modifié ou de temps supplémentaire pour passer leurs examens.

Finalement, ce rapport s'est attardé aux conséquences de l'état sur le parcours scolaire ainsi que sur l'expérience scolaire chez les personnes de 15 à 64 ans avec incapacité dont l'état ou le problème de santé était présent avant de terminer leurs études et qui fréquentaient un établissement scolaire lors de l'enquête ou en avaient fréquenté un à quelque moment que ce soit depuis 2007. Il fait ressortir qu'un peu plus de la moitié de ces personnes ont vu leurs choix de cours ou de carrière être influencés par leur état. Il montre également que des proportions non négligeables de ces personnes ont, à cause de leur état, mis fin à leurs études ou à une formation. Quant à l'expérience scolaire, les données révèlent qu'environ trois de ces personnes sur dix ont été victimes d'intimidation en raison de leur état ou ont eu l'impression d'avoir été tenues à l'écart ou que certaines personnes les avaient évitées pour cette même raison.

À PROPOS DE L'ECI DE 2012

Les données présentées dans cette publication proviennent de l'ECI de 2012 réalisée par Statistique Canada. L'ECI vise les adultes dont les activités quotidiennes sont limitées par un état ou un problème de santé de longue durée. En plus de fournir des données sur les caractéristiques de l'incapacité, l'ECI permet de décrire le profil sociodémographique et économique de la population avec incapacité ainsi que leur utilisation d'aides techniques. Elle permet aussi de dresser un portrait de plusieurs domaines de leur participation sociale tels que la réalisation des activités de la vie quotidienne, les déplacements, l'habitation, l'éducation et l'emploi.

Population visée

La population visée par l'ECI se compose de tous les adultes âgés de 15 ans ou plus vivant en ménage privé et résidant au Canada au moment du recensement de 2011. Les personnes vivant dans les communautés des Premières Nations et celles vivant dans des logements collectifs sont exclues de cette population. Les données doivent donc être interprétées en conséquence, en particulier celles pour les groupes plus âgés.

Méthodologie

L'ECI est une enquête réalisée à partir d'un échantillon de l'*Enquête nationale sur les ménages* de 2011. Cet échantillon a été sélectionné à l'aide de deux questions filtres. Les personnes répondant « oui » à l'une ou l'autre de ces deux questions filtres étaient automatiquement invitées à participer à l'ECI. Ensuite, dans le cadre de l'ECI, une série de questions permettait d'identifier la population avec incapacité et de déterminer le type et la gravité de leurs incapacités. L'échantillon final pour le Québec est de 4 254 personnes.

Types d'incapacité

L'ECI distingue les dix types d'incapacité suivants: 1) vision; 2) audition; 3) mobilité; 4) flexibilité; 5) dextérité; 6) douleur; 7) apprentissage; 8) développement; 9) psychologique; 10) mémoire. [Voir page 19]

Gravité de l'incapacité

Un indice mesurant le degré de gravité des incapacités a été construit en se fondant sur les réponses aux questions de l'ECI. Des points ont été accordés en tenant compte du niveau de difficulté lié à l'incapacité et de la fréquence des limitations d'activités. Un résultat a ensuite été calculé pour chaque type d'incapacité et chaque résultat a été uniformisé afin d'obtenir une valeur comprise entre 0 et 1. Le résultat final est la moyenne des résultats pour tous les types d'incapacité. Quatre catégories de gravité ont été définies : légère, modérée, grave ou très grave.

Comparaison avec d'autres enquêtes

En raison de différences méthodologiques importantes, les données de l'ECI ne peuvent pas être comparées à celles d'enquêtes antérieures sur l'incapacité comme *l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités* de 2006 et de 2001 et *l'Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011*.

Pour plus d'information au sujet de la comparabilité de l'ECI avec d'autres enquêtes, consulter la page Web *L'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2012 et l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités (EPLA) de 2006* à l'adresse www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/document/3251_D6_T9_V1-fra.htm et le document intitulé *L'Enquête québécoise sur l'incapacité, le vieillissement et les maladies chroniques et l'Enquête canadienne sur l'incapacité : comment expliquer des taux d'incapacité aussi différents entre ces deux enquêtes ?* à l'adresse www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/centre_documentaire/Etudes__analyses_et_rapports/EQLAV_et_ECI_explication_differences_prevalence_2015.pdf.

Pour plus d'information concernant l'ECI, consultez le document intitulé *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012 : guide des concepts et méthodes* disponible sur le site Web de Statistique Canada à l'adresse www.statcan.gc.ca/pub/89-654-x/89-654-x2014001-fra.htm.

TYPES D'INCAPACITÉ

Vision

Difficulté à voir même avec des lunettes ou des verres de contact qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Audition

Difficulté à entendre même avec un appareil auditif ou un implant cochléaire qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mobilité

Difficulté à se déplacer (soit marcher sur un terrain plat pendant 15 minutes sans se reposer, soit monter ou descendre un escalier d'environ 12 marches sans se reposer) même avec une aide qui offre un soutien minime (comme une canne) qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Flexibilité

Difficulté à se pencher ou à tendre les bras ce qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Dextérité

Difficulté à se servir de ses doigts pour saisir de petits objets et qui limite les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Douleur

Douleur chronique ou occasionnelle et qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Apprentissage

Difficulté d'apprentissage telle que la dyslexie, l'hyperactivité, les problèmes d'attention autodéclarée ou diagnostiquée par un professionnel de la santé qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes. Les répondants qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limités dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérés comme ayant cette incapacité.

Développement

Problème ou trouble de développement diagnostiqué comme la trisomie, l'autisme, le syndrome asperger ou un trouble mental dû à un manque d'oxygène à la naissance, peu importe le niveau de difficulté ou la fréquence des limitations des activités quotidiennes déclaré.

Psychologique

Condition d'ordre émotionnel, psychologique ou de santé mentale comme des troubles de l'anxiété, la dépression, le trouble bipolaire, la toxicomanie et l'anorexie qui limite au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Mémoire

Troubles de mémoire continus ou périodes de confusion (à l'exception des oublis occasionnels) qui limitent au moins « rarement » les activités quotidiennes malgré la prise de médicaments ou le recours à une thérapie. Les personnes qui ont déclaré à la fois éprouver « aucune » ou « un peu » de difficulté, mais « rarement » être limitées dans leurs activités quotidiennes ne sont pas considérées comme ayant cette incapacité.

Indéterminée

Tout autre problème de santé ou condition que les dix types spécifiques d'incapacité évalués par l'ECl qui limite les activités quotidiennes. Par définition, les personnes ayant une incapacité de type indéterminé ne présentent pas plusieurs types d'incapacité.

Source : *Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012, Statistique Canada.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015a). *Compendium de tableaux à partir des données du Québec (Partie 2): Enquête canadienne sur l'incapacité 2012: population avec incapacité de 15 ans et plus*. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 533 p.

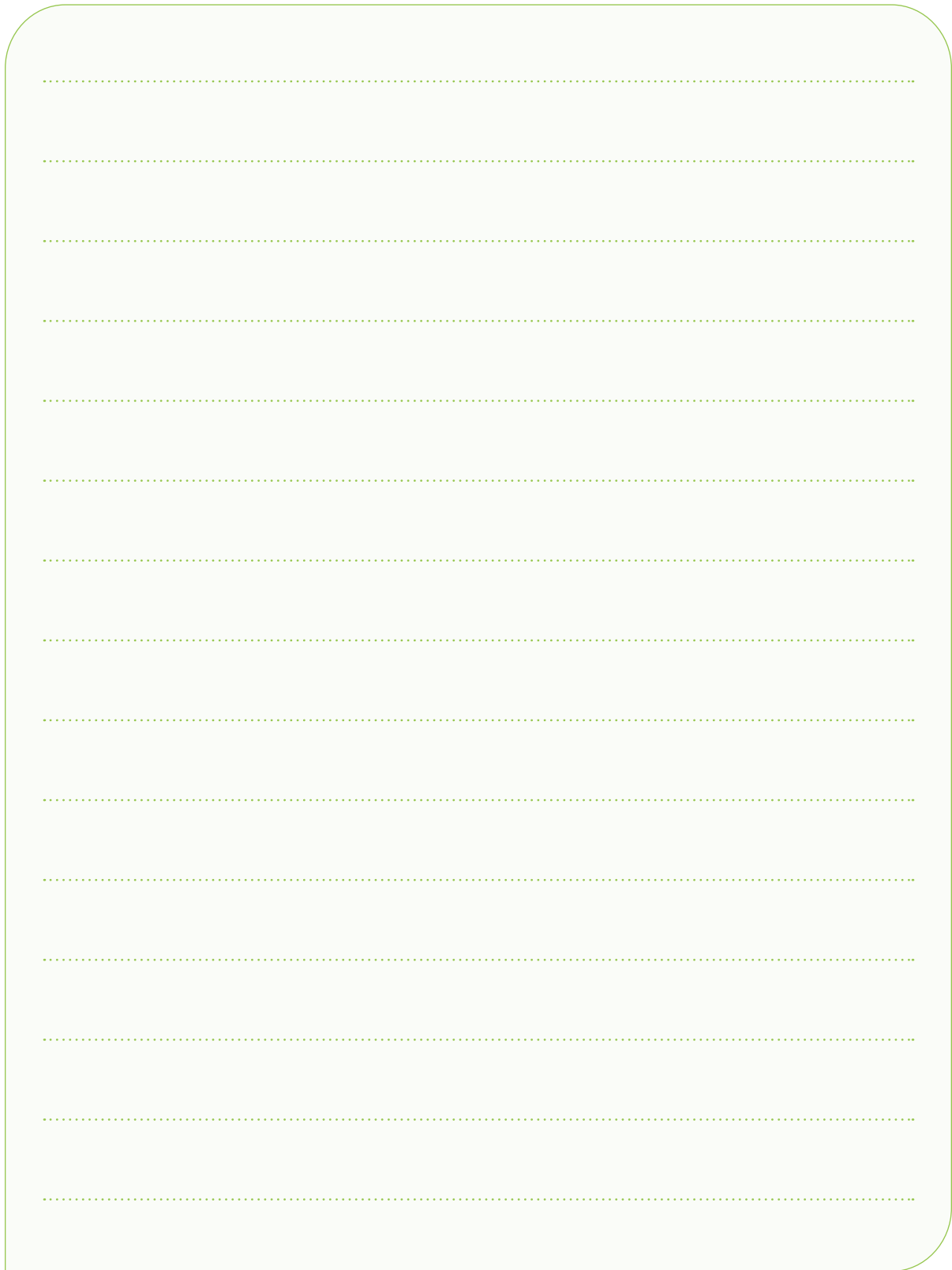
INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2015b). *Compendium de tableaux à partir des données du Québec (Partie 2 – Ajout et errata): Enquête canadienne sur l'incapacité 2012: population avec incapacité de 15 ans et plus*. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec, Montréal, Institut de la statistique du Québec, 61 p.

OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (2006). *La participation sociale des personnes handicapées au Québec: L'éducation. Proposition d'une politique gouvernementale pour la participation sociale des personnes handicapées*, Drummondville, Service de l'évaluation de l'intégration sociale et de la recherche, L'Office, 72 p.

QUÉBEC (2009). *À part entière: pour un véritable exercice du droit à l'égalité: Politique gouvernementale pour accroître la participation sociale des personnes handicapées*, Drummondville, Office des personnes handicapées du Québec, X, 69 p.

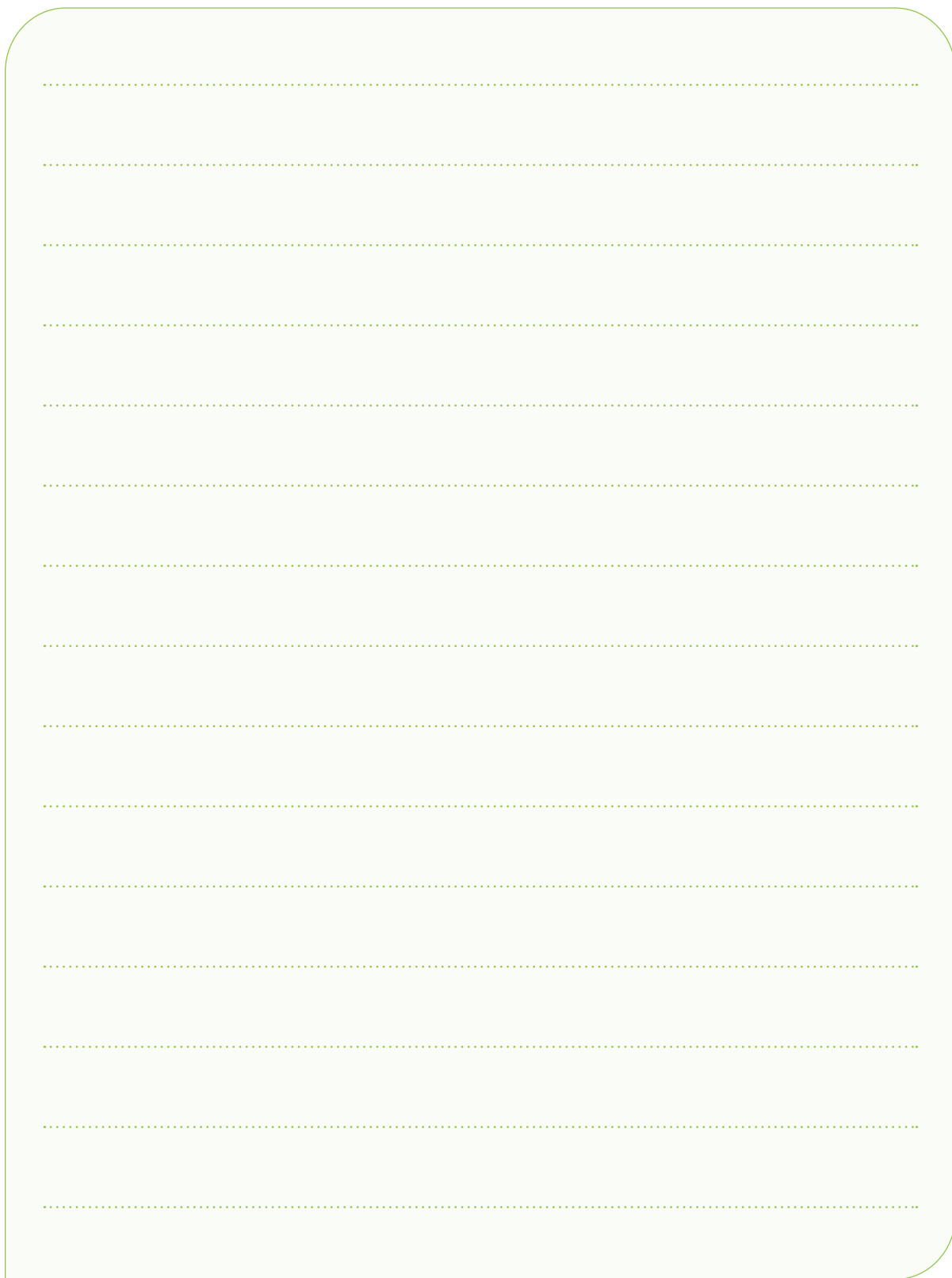
STATISTIQUE CANADA (2011). *Enquête canadienne sur l'incapacité: questionnaire*, [En ligne], mis à jour le 14 septembre 2012. [www23.statcan.gc.ca/imdb-bmdi/instrument/3251_Q3_V1-fra.pdf].

>>> NOTES



A large, light green rounded rectangle containing 18 horizontal dotted lines for writing notes.

>>> NOTES



A large, light green rounded rectangular box containing 18 horizontal dotted lines for writing notes.

Ce document fait partie d'une collection de 8 volumes présentant un portrait de la participation sociale des personnes avec incapacité au Québec. Cette collection est réalisée à partir des données de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2012. Les volumes de cette collection sont :

Volume 1 - Prévalence et caractéristiques de l'incapacité

Volume 2 - Caractéristiques sociodémographiques et économiques

Volume 3 - Utilisation d'aides techniques et consommation de médicaments prescrits

Volume 4 - Habitation et besoins en aménagements spéciaux du logement

Volume 5 - Besoin d'aide pour les activités de la vie quotidienne

Volume 6 - Déplacements et transport

Volume 7 - Scolarisation

Volume 8 - Activité sur le marché du travail